Collecte pour les enfants aveugles



Le Comité des fêtes reversera les dons reçus à une association qui milite pour proposer des chiens guides aux enfants aveugles.

Chaque année, au moment des rois, le Comité des fêtes organise une animation autour d'un feu pour dire adieu à l'année écoulée et accueillir la nouvelle avec une distribution de vin chaud, chocolats et galettes.

Pour 2019, il a allumé un bûcher afin de réchauffer les cœurs des non-voyants qui ont besoin d'un chien guide pour se déplacer.

À cette occasion, les participants peuvent déposer une obole dans une urne. Les dons collectés sont versés au profit de la Fondation Frédéric Gaillanne qui milite pour proposer des chiens guides aux enfants aveugles.

Pour l'anecdote, en 1994, le premier chien guide de l'association a été remis à Marc Labaye, un jeune aveugle de Bouclans qui avait à cette époque 14 ans.

Pour faire un don à cette association, envoyer son chèque à l'ordre de : Fondation Frédéric Gaillanne, 3 rue Beauregard 25000 Besançon (crédit d'impôt de 66 %).